

Annulation de commande Code de la consommation, articles L. 121-18 à L. 121-28 Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-contre, le compléter, le signer et le retourner à l'adresse suivante en courrier recommandé avec accusé réception :

Je soussigné(e) , déclare annuler la commande numéro :

.....

Date de la commande :

.....

Le

Signature du client